

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE  
DE L'AGRICULTURE  
TEL. : 21-24-61

COMITE NATIONAL DU CILSS

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES  
DU COMITE NATIONAL DU CILSS

- 1 9 9 7 -

-----

Dakar, le 31 Décembre 1997

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES  
DU COMITE NATIONAL DU CILSS

- 1 9 9 7 -

-----

S O M M A I R E

	<u>PAGES</u>
I - INTRODUCTION	2
II - ACTIONS DEVELOPPEES AU TRAVERS DE PROJETS/PROGRAMMES ET LA TENUE DES INSTANCES STATUTAIRES DU SYSTEME CILSS	3
2-1 - La 12ème Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement et la 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS (CM)	3
2.1.1 - Adoption du budget du CILSS, Gestion 1998 R1/32/CM/97	4
2.1.2 - Renforcement des mécanismes de coordination et de mise en oeuvre de l'Exercice Sahel 21 R2/32/CM/97	5
2.1.3 - Création d'un Comité de pilotage pour la mise en oeuvre du Fonds Spécial R3/32/CM/97	5
2.1.4 - Construction des Sièges du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel R4/32/CM/97	6
2.1.5 - Quitus donné à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués R5/32/CM/97	6
2.1.6 - Mise en oeuvre de la Politique de Communication : R6/32/CM/97	6
2.1.7 - Formation au Centre Régional AGRHYMET : R7/32/CM/97	7
2.1.8 - Célébration de la 13ème et 14ème Journée du CILSS R8/32/CM/97	7
2.1.9 - Coopération CILSS/UE - CILSS/UEMOA : R9/32/CM/97	8
2-2 - LES ACTIONS DEVELOPPEES DANS LES ETATS MEMBRES AU TRAVERS DE PROJETS/PROGRAMMES	9
2.2.1 - Etudes réalisées par le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire	9
2.2.1.1 - Le Projet de Réflexion Stratégique pour la Sécurité Alimentaire au Sahel (PRORES)	9
2.2.1.2 - Le Projet de Fluidification des Echanges et de Rappro- chement des Politiques Agro-Alimentaires(FERAP)	10
2.2.1.3 - Le Programme de Promotion des Produits Locaux au Sahel (PROCELOS)	11

	<u>PAGES</u>
2.2.2 - Exercice Sahel 21-Transformation de l'Agriculture (S21-TA)	11
2.2.3 - Contraintes rencontrées dans l'exécution des activités ci-dessus.....	12
<b>III - SUIVI DES PROJETS/PROGRAMMES</b>	<b>13</b>
<b>3-1 - <u>Le PMP/SA</u></b>	<b>13</b>
3.1.1 - Le PRORES.....	13
3.1.2 - Le FERAP.....	13
3.1.3 - Le PROCELOS.....	14
<b>3-2 - <u>Le PMP/GRN-LCD</u></b>	<b>14</b>
3.2.1 - Le PASP.....	15
3.2.2 - Le PADLOS.....	15
3.2.3 - Le PFIE.....	15
3.2.4 - Le PRS.....	16
<b>3-3 - <u>Perspectives</u></b>	<b>17</b>
3.3.1 - Le PFIE.....	17
3.3.2 - Le PROCELOS.....	18
3.3.3 - Le PRS.....	18
3.3.4 - Le PRORES.....	18
3.3.5 - Le DIAPER.....	19
<b>3-4 - <u>Activités traditionnelles du SP/C</u></b>	<b>19</b>
3.4.1 - Réunions avec le Cabinet du MA.....	19
3.4.2 - Réunions avec le Groupe Informel des Donateurs Actifs de l'Ambassade des Pays-Bas.....	19
3.4.3 - Préparation réunions statutaires du CILSS.....	19
3.4.4 - Participation du SP/C aux Ateliers des autres Structures	20
3.4.5 - Réunions intra-CONACILSS.....	20

PAGES

IV - RAPPORT FINANCIER..... 21-22

V - CONCLUSION..... 22

## I - INTRODUCTION :

Trois actions majeures ont dominé, durant l'année 1997 qui s'achève, l'activité du Secrétariat Permanent du Comité National du CILSS (SP/CONACILSS) :

- la poursuite des études entamées depuis 1996 par les projets constitutifs du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire (PMP/SA) c'est-à-dire le :
  - \* **PRORES** ou Projet de Réflexion Stratégique pour la Sécurité Alimentaire au Sahel ;
  - \* **FERAP** ou Projet de Fluidification et Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires au Sahel ;
  - \* **PROCELOS** ou Programme de Promotion des Produits locaux au Sahel ;
  - \* **PREGEC** ou Projet de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Sahel.
- la conduite d'un exercice de réflexion à caractère prospectif appelé **"SAHEL 21-TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE" (S21-T.A)** ;
- enfin la préparation et la tenue des instances statutaires du CILSS en Septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Le fruit des deux premières actions a fait l'objet de validation dans tous les Etats membres du CILSS ainsi qu'au niveau régional.

Le SP/C a été associé, pour la partie administrative (signature de contrat de travail), à l'étude de "préformulation du projet transfrontalier" entreprise et réalisée au Sénégal et en Mauritanie par le PASP ou Projet d'Appui aux Stratégies Politiques au Sahel ; qui est l'un des projets/programmes constitutifs du Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles-Lutte contre la Désertification (PMP/GRN-LCD).

Cette dernière étude connaît d'ailleurs un litige sur le plan des "frais de consultations" qui n'est pas encore totalement résolu.

Malgré cette intense sollicitation du SP/C au plan régional, celui-ci n'a pas occulté ses responsabilités de service public relevant du Ministère de l'Agriculture (MA) et de ses Partenaires nationaux/internationaux ainsi que certaines OIG et ONG. Ainsi, le SP/C a participé aux réunions de coordination du MA, ainsi qu'à celles initiées par ses démembrés et les Ministères et Directions Techniques, impliqués de près ou de loin dans l'exécution des Projets/Programmes CILSS.

Le présent rapport annuel sera construit autour de trois axes principaux :

- les actions développées par le CILSS (c'est-à-dire les projets/programmes) tant au plan national que régional ;
- le suivi des projets/programmes CILSS et leurs perspectives pour 1998
- le rapport financier 1997.

## II - ACTIONS DEVELOPPEES AU TRAVERS DE PROJETS/PROGRAMMES ET LA TENUE DES INSTANCES STATUTAIRES DU SYSTEME CILSS

Ce chapitre sera introduit au regard de leur caractère statutaire et de leur importance, par le dernier paragraphe à savoir : la tenue des instances statutaires du système CILSS.

### 2-1 - La 12ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et la 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS (CM)

Les différentes instances du système CILSS se sont tenues cette année à l'Hôtel Kafraba de Banjul, République de Gambie, du 1er au 12 Septembre 1997. Ce sont dans l'ordre :

- le CRPS ou Comité Régional de Programmation et de Suivi (1-3)
- le Conseil des ministres de tutelle (8-9)
- et la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement (11-12).

Deux autres foras ont ponctué lesdites instances :

- le forum des Sociétés Sahéliennes (4-5)

- et le 20ème Anniversaire du CLUB du SAHEL (10-11), moments pendant lesquels, les Sahéliens et leurs Partenaires de coopération ont décidé au travers des débats contradictoires fort enrichissants, appelés Sahel 21 et Coopération 21, de cheminer encore ensemble durant les 25 prochaines années dans le cadre d'un contrat de génération concensuellement élaboré et adopté.

Les points inscrits à l'ordre du jour des dites instances statutaires étaient centrés sur :

- présentation et examen du rapport du Secrétaire Exécutif (SE)
- " " " " compte rendu du CRPS
- " " " de la Déclaration du Forum des Sociétés Sahéliennes
- " " " du rapport du Contôleur Interne
- " " " des dossiers spécifiques et divers.

Au terme de ces instances, onze (11) résolutions ont sanctionné les travaux ; et relatives à l'adoption du budget du CILSS pour l'exercice 1998, jusqu'à la coopération entre l'institution, et ses partenaires (notamment l'UE et UEMOA) en passant par :

- le renforcement des mécanismes de coordination et de mise en oeuvre de l'Exercice Sahel 21 ;
- la création d'un Comité de pilotage pour la mise en oeuvre du Fonds Spécial ;
- la construction des sièges du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel ;
- le quitus de l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion de l'Exercice 1995 ;
- la mise en oeuvre de la politique de communication ;
- la formation au Centre Régional AGRHYMET ;
- la célébration de la 13ème Journée du CILSS ;
- " " " " 14ème " " "

#### 2.1.1 - Adoption du budget du CILSS, Gestion 98/R1/32/CM/97

Il a été évalué en (recettes et dépenses) à la somme totale de dix milliards huit cent vingt neuf millions trois cent quatre vingt quatre mille sept cent soixante quinze francs CFA (10.829.384.775 F CFA).

Les recettes proviennent essentiellement de trois sources :

- contribution des Etats membres pour une enveloppe de 318.490.010 F CFA
- contribution des Donateurs pour un montant de 10.883.814.174 F CFA
- Système CILSS (SE, Centre Agrhymet et INSAH) pour 227.080.591 F CFA

Quant aux dépenses, elles concernent :

- le Noyau Central (le Secrétariat Exécutif, le Centre Agrhymet et l'Institut du Sahel) pour une enveloppe globale de deux milliards cinq cent quarante ~~six millions~~ huit cent quatre vingt quinze mille sept cent quatre vingt cinq francs CFA (2.546.895.785 F CFA)
- et les Programmes Majeurs (site de Ouagadougou, Niamey et Bamako) pour un montant global de huit milliards deux cent quatre vingt deux millions quatre cent quatre vingt huit mille neuf cent cent quatre vingt dix francs CFA (8.282.488.990 F CFA).

#### 2.1.2 - Renforcement des mécanismes de coordination et de mise en oeuvre de l'exercice Sahel 21 : R2/32/CM/97

Le Conseil des Ministres s'est félicité de la production d'une réflexion proprement sahélienne sur le devenir du Sahel au sein de l'Afrique et du monde, et a remercié les partenaires du CILSS pour leur soutien conséquent à l'aboutissement de cet exercice.

Les priorités et recommandations formulées par les Sociétés Sahéliennes et leurs partenaires sont approuvées par le CM, lequel a donné mandat au SE de renforcer les mécanismes de coordination et de mise en oeuvre de l'exercice Sahel 21.

#### 2.1.3 - Création d'un Comité de Pilotage pour la mise en oeuvre du Fonds Spécial : R3/32/CM/97

Le Conseil des Ministres a décidé de la création d'un Comité de Pilotage dont mandat a été donné pour définir, conduire et coordonner toutes les politiques et actions nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Fonds spécial ainsi que ses textes organiques. Le but visé à travers ce Fonds spécial est de faire en sorte que le CILSS soit moins dépendant des contributions des Etats membres et lui permette de faire face au développement durable du Sahel.

2.1.4 - Construction des Sièges du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel :R4/32/CM/97

Le CM invite les Etats membres à contribuer tous financièrement à hauteur de trente cinq millions de francs CFA chacun (35.000.000 F CFA) pour la construction des sièges des sites de Ouagadougou et de Bamako, composantes avec celui de Niamey du Noyau Central du Système CILSS. Aussi, mandat a été donné au Secrétaire exécutif pour continuer sans relâche, les négociations avec les Etats parties prenantes audit système et les partenaires au développement dans l'optique de mobiliser les ressources financières idoines.

2.1.5 - Quitus donné à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués : R5/32/CM/97

LE CM, après avoir félicité le Commissaire aux Comptes pour la qualité de son rapport, engage l'Ordonnateur (Secrétaire Exécutif) et les Ordonnateurs délégués (Directeurs Généraux des deux Institutions spécialisées, Centre Agrhymet et Institut du Sahel) à mettre en oeuvre les recommandations issues du rapport du Commissaire aux comptes et a donné quittus à ceux-ci pour la gestion de l'Exercice 1995.

2.1.6 - Mise en oeuvre de la Politique de Communication : R6/32/CM/97

Le CM, considérant que la communication reste une dimension incontournable dans l'action du développement et convaincu d'une part de la mise en relief de la plus value et des acquis du CILSS, ainsi que de la nécessité d'assurer l'adhésion et la participation des populations sahéliennes aux actions de développement menées dans le cadre de ses programmes, d'autre part ;

- mandate le Secrétaire Exécutif pour finaliser la politique de communication et de s'assurer de sa mise en oeuvre ;
- invite les Etats membres et les partenaires au développement à soutenir le CILSS dans la mise en oeuvre de ladite politique de Communication.

#### 2.1.7 - Formation au Centre Régional AGRHYMET : R7/32/CM/97

Le CM, conscient de la fin imminente des Conventions de financement de toutes les activités de formation au sein du Centre Régional AGRHYMET et des besoins importants des Etats membres en la matière, notamment orientée dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et la gestion rationnelle des ressources naturelles :

- Remercie les différents partenaires intervenant dans le volet de la formation des Sahéliens, pour le soutien inestimable qu'ils ne cessent d'apporter au CILSS ;
- Recommande aux Etats membres de prendre progressivement la relève des partenaires pour financer la formation de leurs ressortissants par l'octroi de bourses ;
- enfin, Engage le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la durabilité de ces formations encore indispensables au Sahel.

#### 2.1.8 - Célébration de la 13ème et 14ème Journée du CILSS : R8-9/32/CM/97

Pour les deux prochaines années : 1998/1999, le CM, en accord avec la recommandation de l'atelier régional sur la protection des végétaux (Avril 97 à Nouakchott) relative à la consécration d'une Journée du CILSS à la Protection des Végétaux, et appréciant les acquis en éducation environnementale des différents acteurs du secteur, notamment ceux du Programme Formation - Information sur l'Environnement au Sahel (PFIE) :

- adopte les thèmes respectifs y afférents : "Pour une protection intégrée des végétaux respectueuse de l'Environnement" ; "l'Education Environnementale pour une génération nouvelle de gestionnaire de l'Environnement".
- en conséquence, Engage le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions utiles pour la célébration de ces deux journées.

### 2.1.9 - Coopération CILSS/UE - CILSS/UEMOA : R10-11/32/CM/97

Le CM, considérant les acquis et l'impact positif des programmes régionaux dans les Etats membres et les résolutions 8/29/CM/94/30/CM/95 sur la Coopération CILSS-UE ; ainsi que ceux de l'UEMOA et le CILSS dans la recherche de la Sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification :

- se félicite de l'excellence de la coopération entre le CILSS et l'UE d'une part et de l'amorce des échanges entre les deux institutions sous-régionales de l'autre.
- donne mandat au Secrétaire Exécutif pour négocier au nom des Etats membres, en sa qualité d'Ordonnateur Régional, avec la Commission Européenne, en vue de financer les projets/programmes régionaux ci-après :
  - \* Programme Régional Solaire seconde phase (PRS II)
  - \* Projet de Promotion des Energies Domestiques Alternatives au Sahel (PREDAS)
  - \* Projet d'Inventaire et d'Evaluation des Ressources Naturelles et de l'Environnement (PIRENE)
  - \* Projet Régional de Promotion de la Lutte Intégrée contre les Ennemis des cultures (PRILEC)
  - \* Projet de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Sahel (PREGEC)
  - \* Programme d'Action Sous-Régional Ouest Africain de la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification (PASR/CID)
- enfin, Engage le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions en vue du renforcement de la collaboration entre le CILSS et l'UEMOA dans leurs domaines de compétence.

Comme on le voit, les assises du CILSS à Banjul, en Septembre 1997 ont donc globalement abouti à d'importantes décisions prises

à cette occasion, et devant être traduites en actions à mettre en oeuvre dans les Etats membres au travers de projets/programmes.

## 2.2 - Les Actions développées dans les Etats membres au travers de Projets/programmes

Celles-ci se résument à deux essentiellement :

- poursuite et validation au plan national puis régional des études réalisées par le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire par le biais de ses projets/programmes consécutifs .
- enfin conduite de l'Exercice Sahel 21-Transformation de l'Agriculture.

### 2.2.1 - Etudes réalisées par le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire

Quasiment tous les projets constitutifs du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire PMP/SA (PRORES, FERAP, PROCELOS, PREGEC) ont réalisé des études aux échelles nationale et régionale, validées sur ces mêmes niveaux.

#### 2.2.1.1 - Le Projet de Réflexion Stratégique pour la Sécurité Alimentaire au Sahel (PRORES)

Entamées depuis 1996, les études du PRORES étaient centrées sur :

- \* les Systèmes de Production ;
- \* les Filières Agro-Alimentaires
- \* et la Promotion de la Protection Intégrée des Végétaux.

Au Sénégal, elles ont été conduites par des groupes de Consultants choisis après appel d'offre, sous la supervision du SP/C et du point focal PRORES. Leur validation technique au plan national est intervenue précisément les 07-08 Octobre 1996 à DAKAR.

Une délégation sénégalaise forte d'une quinzaine d'invités aux profils respectants les trois domaines d'investigation, a pris une part active aux travaux de validation des synthèses régionales à Nouakchott en Avril 1997 ;d'où d'importantes recommandations ont été prises, notamment concernant la poursuite des investigations pour l'approfondissement et la maîtrise des secteurs d'intérêts ci-après :

- \* Systèmes de Production
- \* et Filières Agro-alimentaires.

Les travaux de cet approfondissement vont démarrer dans l'ensemble des neuf états membres sous peu puisque les conditions y afférentes sont quasiment réunies.

En sa qualité de générateur de projets/programmes, le PRORES a conduit les études de reformulation des projets PREGEC et PREDAS, dans l'ensemble des Etats membres pour le premier cité et dans quatre (4) : Cap-Vert, Guinée Bissau, Mauritanie et Tchad) seulement pour le second.

En effet le PREDAS est une réponse au RPTES ou revue des politiques énergétiques traditionnelles au Sahel piloté et financé par la Banque Mondiale (BM) dans les cinq (05) autres pays du CILSS.

Au Sénégal, le document PREGEC a fait l'objet de validation technique les 20/21/22 Mai 97. Une délégation de trois experts dont le SP/C a participé à celle du niveau régional tenue à Niamey au Niger en Novembre 1997.

La synthèse régionale du PREDAS dont la validation technique pourrait intervenir au cours du premier trimestre de 1998 à Bissau, prendra en compte les recommandations des cinq études nationales RPTES des autres états membres (Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Sénégal).

#### 2.2.1.2 - Le Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires/FERAP

La stratégie d'intervention du FERAP est axée sur les cercles concentriques appelés sous-espaces. Aussi le Sénégal fait-il partie

du Sous-Espace-Ouest comprenant le Mali et la Mauritanie. Ainsi le projet FERAP a conduit deux (02) études de cas dans le dit sous-espace centrées sur :

- les normes de qualité des céréales
- la réglementation et la législation vétérinaires ;

La validation technique au plan national de ces études de cas, est intervenue en Juin 1997, alors que celle du niveau régional a été matérialisée dans la première semaine de Novembre 1997 à Dakar (Croix du Sud) Un voyage d'études organisé à l'intention des opérateurs économiques de la filière "pêche" du Burkina Faso, du Cap-Vert et du Mali, leur a permis de mieux appréhender les opportunités d'affaires offertes par la filière "produits de la mer" de la Mauritanie et du Sénégal.

#### 2.2.1.3 - Le Programme de Promotion des Produits Locaux au Sahel/PROCELOS

Ce programme a réalisé durant l'exercice de 1997, une étude sur l'emballage à l'instar du Burkina Faso et du Mali, et dont la synthèse régionale a fait l'objet de séminaire à Bamako sur le conditionnement et l'emballage courant Novembre 1997.

#### 2.2.2 - Exercice Sahel 21-Transformation de l'Agriculture (S21-TA)

La R8/30/CM/95 de la 30ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, avait demandé au SE/CILSS, de mener en rapport avec les partenaires au développement, une réflexion à caractère prospectif sur le devenir de la région sahélienne au sein de l'Afrique de l'Ouest et du reste du monde à l'aube du 3ème millénaire.

- Différentes rencontres: productions intellectuelles (de Niamey en Novembre 1995 à Banjul en Septembre 1997 en passant par Bamako Décembre 1995, Dakar Septembre-Octobre 1996 et Praia Mai 1997) ont été matérialisées.

\* Niamey-Bamako : Version Zéro (0) des Visions Globales-transformation de l'Agriculture.

- \* Dakar : - définition du cadre méthodologique des débats, l'identification des groupes d'acteurs à la base (Septembre 1996) et le lancement de l'exercice proprement dit après le séminaire d'Octobre 1996 tenu à l'hôtel Indépendance.
- élaboration de documents de base (vision économique globale transformation de l'Agriculture) axés sur les connaissances nationales existantes dans les domaines retenus et le questionnement de Dakar.

Muni de ces documents de base, le Comité National Sahel 21 a tenu simultanément les 4 et 5 Janvier 1997, des débats décentralisés sur quatre (4) axes regroupant l'ensemble des dix (10) régions du Sénégal et sous la supervision des représentants (2) dudit Comité, dont l'un était le rapporteur chargé de faire la synthèse.

L'ensemble des rapports axiaux a fait l'objet de synthèse nationale validée par un forum national le 12 Mars 1997 à l'hôtel Téranga. A l'issue de ces débats, les conclusions des foras nationaux ont fait l'objet de synthèse régionale qui a été examinée à Praia en Mai 1997, et puis validée à Banjul le 4-5 Septembre 1997, lors du Forum des Sociétés Sahéliennes.

### 2.2.3 - Contraintes rencontrées dans l'exécution des actions ci-dessus

L'exercice des actions ci-dessus décrites n'a pas été linéaire. Tout au contraire. Deux contraintes majeurs ont été identifiées :

- la fixation du calendrier d'exécution d'une part
- et la mobilisation dans les délais de fonds y afférents. Celle-ci est le principal goulot d'étranglement ou tandon d'Achille.

Les remèdes que l'on pourrait imaginer se situeraient à deux niveaux :

- le PMP/SA proposerait aux Etats membres un calendrier négocié d'exécution des actions retenues par l'ensemble de ses projets/programmes constitutifs. Il en serait de même pour le PMP/GRN-LCD.

- le Centre de Gestion (CG) doit promptement réagir aux sollicitations des Coordonnateurs régionaux de Projets/Programmes afin de leur permettre de réaliser leurs activités retenues dans le cadre de leur plan d'opération, dans les Etats membres selon le planing tracé par le PMP/SA ; en retour, les SP/C doivent fournir dans les délais de rigueur, les pièces justificatives de dépenses.

Malgré cette activité soutenue de supervision des études et de réflexion prospectives sur le Sahel, le suivi traditionnel des projets/programmes n'a pas été abandonné.

### III - SUIVI DES PROJETS/PROGRAMMES

D'abord faire l'état des lieux des projets du PMP/SA. Au total trois projets du PMP/SA sont opérationnels au Sénégal : PRORES, FERAP et PROCELOS, le PREGEC bien que reformulé tout récemment à Niamey ne peut l'être pour le moment en raison du fait que le projet exécutable n'a pas vu le jour et les moyens idoines notamment financiers ne sont pas encore mobilisés ; ensuite ce sera le tour des projets/programmes des PMP/GRN-LCD, bien que leur visibilité au plan national n'est pas évidente.

#### 3.1 - Le PMP/SA

##### 3.1.1 - Le PRORES

Du 20 au 21/05/97, le point focal a organisé un atelier de validation de l'étude du PREGEC en vue de sa reformulation auquel le SP/C a pris une part active.

##### 3.1.2 - Le FERAP

En Juin 1997, le point focal FERAP a organisé en rapport avec le SP/C un atelier technique de validation des études légères sur les normes de qualité des céréales et sur la réglementation et la législation vétérinaires sur le bétail/viande.

### 3.1.3 - Le PROCELOS

Il tient des réunions mensuelles auxquelles le SP/C est convié et participe effectivement. C'est le seul projet du PMP/SA qui sère son compte en banque, mais avec co-signature du SP/C ; alors qu'il en va autrement pour les deux premiers projets qui n'ont pas encore ouvert leurs comptes. Aussi la gestion de leurs fonds est assurée par le SP/C, qui dans ce cadre là, supporte les frais bancaires liés au recouvrement des fonds qui leur sont alloués pour exécuter leurs programmes de travail. Il est souhaitable et même urgent que la formule appliquée par le PROCELOS leur soit applicable, car les ressources nationales allouées au SP/C pour remplir sa mission d'interface entre l'Etat du Sénégal et le CILSS, sont très réduites.

Outre ces trois projets du PMP/SA du site de Ouagadougou, le SP/C suit le projet DIAPER III du PMI (ou Programme Majeur Information) basé à Niamey, qui oeuvre dans le même domaine. Ainsi, une mission d'évaluation à mi-parcours du DIAPER III, s'est rendue à Dakar courant Mars 1997 et a été reçue le 13/03/97. Durant cet entretien, le SP/C a insisté sur l'exécution de la clause contenue dans la Convention de financement de cette troisième et dernière phase de DIAPER et relative à la formation des cadres en matière d'analyse pointue de statistique agricole.

Du côté de Bamako, le PRISA du Programme Majeur Agro-Socio-Economique qui intervient dans la Sécurité Alimentaire, n'est pas très visible au Sénégal, du moins, ses rapports avec le SP/C sont inexistants, et celui-ci ignore son point focal et/ou relais au niveau national.

### 3.2 - PMP/GRN-LCD

Comme il a été relaté dans les pages ci-dessus du présent rapport, le déroulement des activités programmées par les projets constitutifs du PMP/GRN-LCD est passé inaperçu au SP/C en raison surtout de sa non implication sous l'angle de la supervision. En fait, si l'on peut caricaturer les rapports entre les projets du PMP/GRN-LCD et les SP/C, ces derniers, sont des "caisses de résonance". Peu de crédit leur est assordé. Ils (projets) préfèrent traiter directement avec les structures et/ou Consultants nationaux dont le choix est souvent méconnu du SP/C.

Toutefois, cette tendance à la marginalisation des SP/C par les projets du PMP/GRN-LCD de Ouagadougou est en voie de disparition avec l'application des recommandations du dernier CTG de Janvier 1997.

3.2.1 - Ainsi le SP/C a suivi l'aspect financier de l'étude de pré-formulation du projet des "Villages-transfrontaliers" du PASP, menée conjointement par deux Experts, Mauritanien et Sénégalais : celui-ci prétendant d'ailleurs qu'il était lésé sur le plan émolument par rapport à son collègue de la Mauritanie. Le dossier suit son cours.

3.2.2 - La PADLOS va entamer sous peu, au Sénégal, une étude sur "Femmes et Instances de Décisions". Le choix de la consultante a été l'oeuvre de la DAT, point focal PADLOS, avec l'appui logistique du SP/C, qui a aussi pris part à la sélection de la dite consultante. Un colloque International sur "la Recherche et la Formation en matière foncière" a été organisé au Sénégal (Université de saint-Louis) du 21 au 25 Avril 1997 sous l'égide du PADLOS en collaboration avec les Universités de Ouagadougou et de Saint-Louis.

Le SP/C n'a pas été associé à son organisation matérielle. Toutefois, il a pris part au déroulement des travaux du colloque dont les actes ne sont pas encore parvenus au SP/C.

3.2.3 - Cependant, sur le site de Bamako, le PFIE ou Programme Régionale Formation, Information sur l'Environnement, un des projets constitutifs du Programme Majeur de Recherche Agro-Socio-Economique, intervenant dans la GRN-LCD entretient avec les SP/C des rapports privilégiés au travers de ses relais nationaux. Cette affirmation est au plus vérifiée au Sénégal où le PFIE national a associé étroitement le SP/C dans l'exécution des activités programmées en 1997. Ainsi le PFIE a organisé des séries de concertations tant sur le plan national que régional.

- Niveau national : (hôtel Novotel)

- \* Examen et approbation par le Comité National d'Orientation (CNO) du projet de devis-programme le 20/01/97 ; le SP/C est membre de ce CNO ;
- \* Examen du bilan de la 2ème année du PFIE et la Programmation de la 3ème année les 02 et 03 Mai 1997.

- \* Organisation d'un atelier avec les Programmes/projets CILSS, les structures et ONG nationales et internationales intervenant dans le secteur centré sur le thème : "Préparation de la 3ème année de la phase 2 ou PFIE II du 03 au 05 Octobre 1997". La principale recommandation issue de ces assises est l'extension du PFIE et/ou sa démultiplication sur le territoire national.

- Niveau Régional : (Hôtel Novotel)

- \* Organisation à Dakar les 6, 7, 8 Juin 1997, d'un atelier de programmation des activités budgétisées de l'an III du PFIE II . Il a regroupé autour du Coordonnateur régional, l'ensemble des Coordonnateurs nationaux PFIE des Pays membres du CILSS, exceptée la Guinée Bissaü.  
La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le Directeur Général de l'INSAH, en présence du Secrétaire Permanent du CONACILSS.  
L'objectif visé à travers cet atelier est d'harmoniser les activités prévues par tous les huit (8) PFIE/nationaux, par la résorbtion de celles des années antérieures.

3.2.4 - Le Projet Régional Solaire (PRS)

Au Sénégal ce projet a déjà réalisé :

- 68 pompes immergées(alimentation en eau potable des populations ;
- 16 pompes de surface (irrigation) ; et
- 121 systèmes communautaires (éclairage, froid, sanitaire et chargeurs de batterie)

Ces équipements ont été installés, mis en service et réceptionnés dans les régions de Saint-Louis (zone de concentration) Fatick, Kaolack et Thiès (zone d'extension pour les pompes immergées).

### 3.3 - Perspectives

Ce paragraphe retrace les perspectives des projets/programmes ci-après : PFIE, PROCELOS, PRS, PRORES, DIAPER III.

#### 3.3.1 - Le PFIE

Au regard des résultats encourageants obtenus jusqu'ici, et des contraintes de mise en oeuvre, après les premières phases, le PFIE s'engage à traduire dans les faits la programmation ci-dessous de l'année III de la phase II par :

- renforcer les capacités d'intervention du dispositif national par une utilisation plus rationnelle des Equipes pédagogiques (nationales et locales) et une optimisation des moyens d'action ;
- développer davantage la synergie avec les autres intervenants, singulièrement avec les autres programmes financés par l'Union Européenne (exemple du projet micro-réalisation) ;
- élargir le réseau des partenaires en ciblant principalement les collectivités locales et les projets intervenant dans le milieu rural ;
- accorder une priorité absolue à l'activité "Outil Pédagogique et Documentation" ;
- Rendre les EPL (Equipes Pédagogiques Locales) plus opérationnelles et plus performantes par une meilleure organisation de leur travail au double plan technique et financier.

Sur tout autre registre, le PFIE entreprendra une extension couvrant 153 écoles et marquée par :

- \* une évolution notable de l'échantillon ;
- \* l'intervention des fonds FED des programmes indicatifs nationaux ;
- \* le parachèvement de la mise en place du dispositif de formation initiales ;
- \* l'enclenchement du processus de dépérissement du PFIE ;

Outre ce programme riche et varié en perspective, le PFIE exécutera ses activités désormais traditionnelles de : communication, formation et échanges régionaux.

### 3.3.2 - Le PROCELOS

Durant l'année 1998, le Relais National PROCELOS (RNP) s'attèlera à :

- \* la réimpression et la diffusion du livret de recettes ; action financée par l'U.E. pour un coût globale de sept millions de F CFA.
- \* l'organisation d'un séminaire sur la qualité ;
- \* l'organisation d'une foire nationale des produits locaux ;
- \* l'organisation des filières des produits halieutiques et carnés.

### 3.3.3 - Le PRS

Les activités ci-dessous sont programmées pour l'année 1998 par les animateurs nationaux du PRS et porteront sur :

- \* la poursuite des actions de sensibilisation et la formation des bénéficiaires ;
- \* l'appui-conseil aux comités de gestion pour la mise en place d'outils de suivi des points d'eau : définition des modes de cotisations viables qui soient en rapport avec la contribution demandée à chaque village, le renforcement de la formation à des pompes (heure d'ouverture et de fermeture des robinets) ;
- \* la sensibilisation sur les problèmes d'hygiène de l'eau ;
- \* la mise en place des outils de suivi de la situation financière du Comité de gestion ;
- \* la définition d'indicateurs de viabilité : ce qui permettra une harmonisation du suivi des sites de la zone nord et de ceux de la zone centre (régions de Fatick, Kaolack et Thiès).

### 3.3.4 - Le PRORES

Au cours de l'année 1998, le PRORES axera ses réflexions dans deux directions :

- la promotion des systèmes de production porteurs dans le Sahel,
- la prévention et l'atténuation des effets de la sécheresse au Sahel,
- la validation au niveau régional de l'étude "PREDAS".

### 3.3.5 - Le DIAPER

Comme à l'accoutumée, lors de la 5ème et dernière année de la phase III du DIAPER, trois activités principales (du reste désormais traditionnelles) :

- l'enquête agricole ;
- le suivi des marchés à bétail ;
- et le suivi des marchés céréaliers ;

menées respectivement par la Division des Statistiques Agricoles (DISA/DA), la Direction de l'Elevage et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, seront exécutées en 1998 au Sénégal par la Composante nationale du Projet sous la supervision de l'Animateur national. Celui-ci appuie les responsables de la composante nationale dans l'affinement des méthodologies d'enquêtes et l'échantillonnage.

### 3.4 - Activités traditionnelles du SP/C

En sa qualité de service public, le SP/C entretient une synergie entre les structures de l'Administration centrale, les ONG nationales/ internationales etc ; notamment celles impliquées dans l'exécution des projets/programmes CILSS au Sénégal.

A cet égard, le SP/C initie seul ou en rapport avec les points focaux des projets/programmes des concertations (ateliers et/ou séminaires) auxquelles lesdites structures centrales sont conviées ; comme il prend part à celles convoquées par d'autres services et directions.

**Aussi participe-t-il :**

- 3.4.1 - Aux réunions mensuelles du Cabinet du Ministère de l'Agriculture ;
- 3.4.2 - Aux rencontres périodiques du Groupe Informel des Donateurs Actifs dans l'Environnement à l'Ambassade des Pays-Bas ;
- 3.4.3 - A la préparation sous l'angle intellectuelle des réunions statutaires du CILSS sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture ;

3.4.4 - Aux ateliers des autres structures :

- CONSERE : Validation nationale du PNAE (17-19 Septembre 1997 à N'Gor Diarama)
- USAID : Définition de la "Future Stratégie" à travers trois objectifs stratégiques (O.S.) et validation de ceux-ci respectivement en Avril et Octobre 1997 au même hôtel Méridien Président.
- CASPAR sur le "Cadre d'analyse sur la sécurité alimentaire" les 26, 27 et 28 Novembre 1997 à Saly Portugal.

3.4.5 - Au cours de l'année 1997 qui vient d'expirer, le Secrétaire Permanent du Comité National du CILSS convoque mensuellement une concertation intra-CONACILSS (tout le personnel), en vue de prendre certaines mesures correctives aptes à rendre le CONACILSS opérationnel et performant parce qu'efficace et efficace. Pour l'année 1998 qui commence, le SP/C maintiendra le même rythme et conservera les mêmes domaines d'intérêts. Ce sera également l'année de la restitution des conclusions du Forum des Sociétés Sahéliennes tenu les 4-5 Septembre 1997 à Banjul.

#### IV - RAPPORT FINANCIER

Dans ce chapitre seront traitées les rubriques liées au fonctionnement au "stricto sensus" du SP/C et celui des projets/programmes. Au total le fonctionnement du Comité National du CILSS (CONACILSS) pour l'exercice 1997 est arrêté en recettes et en dépenses au 31/12/97 à respectivement 15.197.000 F CFA et 14.345.978 F CFA soit un taux d'exécution de 94,40 % (voir tableau n° 2) ; la différence soit 851 022 F CFA servira à faire face aux charges de structure en début d'année 1998 (les deux premiers mois Janvier-Février) en attendant la mobilisation des fonds alloués au SP/C par l'Etat pour l'année civile 1998.

Les sources de provenance des recettes sont de deux niveaux :

- Etat du Sénégal pour une enveloppe globale de 14.197.000 F CFA versée en trois tranches ;
- Secrétariat Exécutif du CILSS pour 1.000.000 F CFA comme le laisse entrevoir le tableau n° 2.

Deux types de dépenses ont été effectuées au cours de l'exercice écoulé :

- les salaires (personnel)
  - et le fonctionnement proprement dit ;
- soit des montants respectifs de 7.299.180 F CFA et 7.046.798 F CFA toujours au 31/12/97. Le reliquat annoncé ci-dessus sera dépensé au plus tard en Février 1998 ; et justifié au premier trimestre de la même année.

L'exécution des projets et programmes CILSS nécessite également des ressources financières mobilisées auprès des partenaires au développement du CILSS.

Durant l'exercice écoulé (1997), le SP/C du Sénégal a enregistré au total la "bagatelle" de 33.115.000 F CFA, destinés à l'exécution de projets/programmes, ainsi que la conduite de l'exercice Sahel 21-Transformation de l'Agriculture.

Cette enveloppe a été dépensée entièrement par les points focaux des relais techniques des dits projets/programmes sous la supervision du Secrétaire Permanent du Comité National du CILSS.

Excepté les dépenses liées à l'organisation des journées du CILSS et les 500.000 F alloués au CNCR pour le lancement de Sahel catégorie des producteurs, toutes les pièces justificatives des dépenses dans le cadre de l'exécution de ces projets/programmes ont été envoyées au Centre de gestion, soit un ratio de justification d'environ 92,45 .

#### V - CONCLUSION

L'année civile 1997 qui va s'écouler, dans quelques heures, a été particulièrement riche en intenses activités touchant tous les domaines d'intervention du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) de la politique (tenue des instances statutaires du CILSS en Septembre à Banjul) jusqu'au technique (intervention des projets/programmes CILSS) dans les Etats membres.

"A tout honneur, tout Seigneur", la conduite dans ceux-ci, de l'exercice Sahel 21-Transformation de l'Agriculture : moment pendant lequel les Sahéliennes et les Sahéliens ont pour la première fois pris la parole pour exprimer leur vision du Sahel au 21ème siècle, a été bien appréciée et donné l'occasion aux Etats membres du CILSS de sentir leur instrument de coopération technique près des populations sahéliennes pour qui il a été porté sur les "Fronts Batismaux".

Aussi, espérons-nous qu'après le prochain CTG, le CILSS sera bien vu par les Etats parce qu'entretenant au travers de tous ses Programmes Majeurs politiques et Techniques, des activités transparentes, coordonnées et bénéfiques pour les populations du Sahel.

A cet égard, nous osons croire que les Secrétariats Permanents des Comités Nationaux du CILSS, seront mis en relief à travers l'exécution des projets/programmes constitutifs des différents Programmes Majeurs.

TABLEAU N° 1

ETAT DES DIFFERENTS VERSEMENTS POUR LE FONCTIONNEMENT  
DU CONAACILSS ET LES PROGRAMMES/PROJETS - CILSS  
ANNEE 1997

PROJET ou ORGANISATION	N° CHEQUE ou DA	MONTANT EN CFA	SOURCE DE FINANCEMENT
CONAACILSS "-"	CH. n° 033010	1.000.000 14.197.000	CILSS SENEGAL
PADLOS	DA n° 319	2.000.000	ACDI (Organisation de la 12ème Journée du CILSS)
PASP "-"	DA 177/96 DA 239/CG/96	2.000.000 2.000.000	MIFRAC CILSS (Appui à la traduction document version simplifiée de la CCD)
FERAP "-"	CH. n° 786768 CH. n° 0000251	2.425.000 1.375.000	USAID (Consultation/Normes de qualité) MIFRAC (Consultants)
PREGEC "-" "-" "-"	DA n° 83/CG/97 CH. n° 033505 CH. n° 033504 DA n° 448	1.000.000 500.000 735.000 1.000.000	PAYS-BAS (Avance/org. ateliers de validation des Etudes du PREGEC) - PAYS-BAS UNSO (Avance/Accord de validation)
SAHEL 21 "-" "-" "-"	CH. n° 032 669 CH. n° 032 681 CH. n° 032 692 CH. n° 032 659	1.500.000 5.000.000 4.000.000 2.000.000	U.E. pour l'appui aux débats décentralisés à la tenue du Forum national de validation.
PROCELOS "-"	CH. n° 032 679 CH. n° 032 676	2.580.000 3.000.000	PAYS-BAS "-"
PRORES	CH. n° 032 680	2.000.000	PAYS-BAS
TOTAL		48.312.0000	TOUTES SOURCES CONFONDUES.

TABLEAU N° 2

ETAT DES DEPENSES EFFECTUEES AU CONACILSS  
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1997  
-----

RUBRIQUES	MONTANT EN CFA	TOTAL	OBSERVATIONS
<b>1 - <u>PERSONNEL</u></b>			
Salaires et Indemnités	6.660.642	7.299.180	
Charges sociales	638.538		
<b>2 - <u>FONCTIONNEMENT</u></b>			
Fournitures de bureau	1.014.407	7.046.798	Ce montant comprend l'appui financier de 1.000.000 F octroyé à tous les Correspondants nationaux du CILSS pour leur fonctionnement.
Entretien mobilier et matériel de bureau	<b>106.525</b>		
Carburant et lubrifiant	1.015.108		
Abonnement, Poste, Télécommunication,	2.845.652		
Publicité			
Réparation et entretien du matériel	1.324.745		
<b>roulant</b>			
Mission	524.000		
Divers et Imprévus	216.361		
TOTAL GENERAL.....	14.345.978	14.345.978	